

DECISION N° 220-2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20231026-DAJ-DEC-23-361-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023

Publication : 27/10/2023

portant validation de la proposition commerciale ALEA CONTROLES pour une étude de repérage amiante avant démolition au Stade Denis Bailly

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition commerciale ALEA CONTROLES pour une étude de repérage amiante avant démolition au Stade Denis Bailly ;

Considérant la nécessité de signer cette proposition commerciale ;

DECIDE :

De valider la proposition commerciale ALEA CONTROLES pour une étude de repérage amiante avant démolition au Stade Denis Bailly d'un montant de 3 219.00 euros HT.